

Plus de  
2 millions de  
personnes  
ont été aidées  
par le SPF

1321 structures  
de solidarité  
sont implantées  
en France

Plus de 1,3 million de  
personnes ont reçu une  
aide alimentaire en 2009



# CONVERGENCE

## L'essentiel 2009

Les résultats financiers 2009 du Secours populaire français supplément à Convergence n° 305 • juillet-août 2010

## « Nous devons faire face à la hausse des demandes »



**GUY SCAT,**  
trésorier national  
du Secours populaire

### Tous les ans, vous publiez les comptes du SPF, pourquoi ?

Des milliers de donateurs nous adressent des fonds en nous faisant confiance quant à leur utilisation, il est normal de leur en rendre compte. Dans la même démarche, nous souhaitons rendre visible l'engagement des 80 000 collecteurs-animateurs de l'association qui permettent de réaliser concrètement cette solidarité de plus en plus nécessaire.

### La présentation de vos comptes est différente cette année, pourquoi ?

Chaque année, nous publions deux documents comptables

et l'estimation de la solidarité matérielle. Nous poursuivons cette publication cette année avec, effectivement, une modification importante concernant le compte d'emploi des ressources. Nous respectons les instructions contenues dans un décret publié au Journal officiel en décembre 2008 et applicable pour les comptes 2009. Ce décret précise que le compte d'emploi des ressources doit faire apparaître, en plus de la répartition habituelle des ressources et des emplois, la nature des ressources provenant de la générosité publique – les dons et les legs dans le cas du Secours populaire – et leur utilisation pour couvrir les emplois. Cette nouvelle présentation fait partie de la certification des comptes par le commissaire aux comptes.

### Percevez-vous les conséquences de la crise ?

Après l'année 2008, nous avons connu, en 2009, une nouvelle augmentation des visites dans les permanences d'accueil. De nouvelles populations y viennent : des jeunes, des familles monoparentales, des personnes âgées mais, également, des « travailleurs pauvres ». Nous avons reçu plus de 2 millions de personnes, l'année dernière. Les bénévoles du SPF se mobilisent pour les accueillir mais aussi pour collecter les produits nécessaires pour répondre à ces besoins croissants.

### Recevez-vous des aides ?

Nous recevons des produits alimentaires comme les autres associations mais nous avons

dû demander une aide exceptionnelle pour faire face à l'accroissement des demandes. Ces aides obtenues en fin d'année sont utilisées pendant le premier semestre 2010. Nous avons aussi augmenté le nombre des partenariats avec des grandes entreprises qui nous aident avec des dons matériels ou financiers.

### Quels sont les événements marquants de l'année ?

En 2009, nous avons réussi à mobiliser près de 100 000 enfants dans le cadre du 20<sup>e</sup> anniversaire des droits de l'enfant et l'organisation du congrès du Secours populaire, à Nantes, au mois de novembre, sur le même thème. L'association a renforcé ses partenariats et poursuivi son mouvement de modernisation de ses outils de gestion informatisée pour favoriser la traçabilité et la transparence de son dispositif d'aide alimentaire avec le soutien, en fin d'année, de deux dotations gouvernementales.

## Une assurance pour donner en confiance



Le Comité de la Charte du don en confiance est un organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public. Il réunit 63 associations et fondations, membres agréés. Le comité a pour objectif de promou-

voir la transparence et la rigueur de la gestion pour permettre le « don en confiance ». Il a élaboré une charte de déontologie et donne son agrément aux organisations qui s'engagent volontairement à la respecter et à se soumettre à ses contrôles. Le document que nous publions participe à donner annuellement une

information claire et synthétique sur l'organisation. Il rend compte, en particulier, de façon transparente aux donateurs et au public des ressources provenant de la générosité publique reçues par l'organisation et de ce qu'elle en a fait. L'agrément du Secours populaire a été renouvelé en 2009.

## LES RÉSULTATS FINANCIERS 2009 DU SPF.

Supplément à « Convergence » n° 305 - 9-11 rue Froissart 75140 Paris Cedex 03. Tél. : 01 44 78 21 00 - Commission paritaire n° 0214H84415 - Issn 0293 3292. Impression : IPS Pacy. Photogravure : Panthro. Conception graphique : Hélène Laforêt/JBA. Dépôt légal : juillet-août 2010. Ce numéro a été tiré à 244 000 exemplaires. Directeur de la publication : Robert Olivier. Secrétaire de rédaction : Alexandra de Panafieu.



# Des ressources variées

## Le modèle socio-économique du SPF

L'analyse des comptes du Secours populaire montre l'importance de son réseau associatif ainsi que des ressources financières et matérielles.

**LE SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS** est une association reconnue d'utilité publique et agréée d'éducation populaire qui s'appuie sur la générosité publique, le bénévolat et les dons matériels et les initiatives populaires. Elle met en œuvre ses actions de solidarité grâce à son vaste réseau de permanences d'accueil et à ses partenaires associatifs à l'étranger. La mise en mouvement et le développement de ce réseau font partie de ses missions. La générosité du public, qu'elle soit financière, matérielle ou qu'elle se traduise par un engagement dans les activités de l'association, représente un formidable levier de solidarité à l'échelle nationale. L'analyse des dépenses et des ressources doit donc se faire au regard de cette spécificité. Il faut tenir compte des apports financiers et matériels de l'association pour appréhender les indicateurs du compte d'emploi des ressources. Cela est valable qu'il s'agisse des flux financiers, des contributions en nature ou de la valorisation du temps de bénévolat. La générosité du public est un gage d'indépendance. Elle

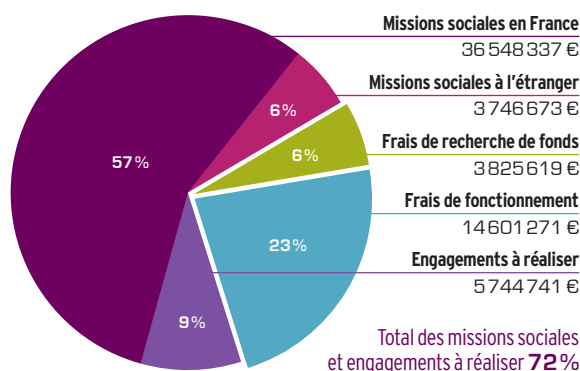
«Les missions sociales représentent 72% des dépenses du SPF, en 2009, et 94% des ressources matérielles et financières.»

permet au Secours populaire d'être «aiguillon» des pouvoirs publics. Cette générosité pérennise la mise en mouvement et la formation des bénévoles. Ces derniers sont, en effet, des acteurs de l'association, mais aussi des décideurs notamment pour la gestion des fonds collectés dont ils assument la responsabilité (cf. répartition de la solidarité matérielle, page 6, représentant 230 millions d'euros en 2009).

### Emplois des ressources financières 2009

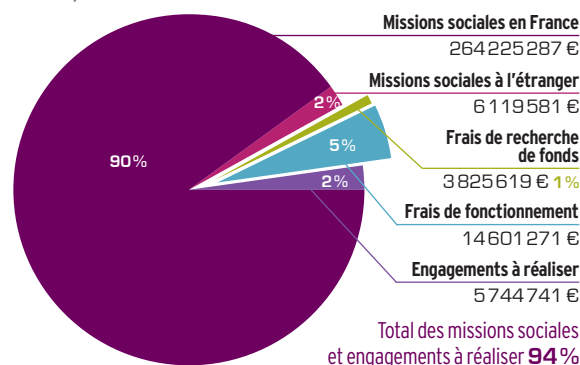
64,5 millions d'euros

(Hors dotations aux provisions et résultat de l'exercice)



### Emplois des ressources matérielles et financières 2009

294,5 millions d'euros



Je me sens concerné(e) par les actions de solidarité menées par le SECOURS POPULAIRE et

**JE FAIS UN DON**

15 euros     30 euros     50 euros  
 autre somme   
 Je souhaite que ce don serve à soutenir le Secours populaire  
 Je souhaite que ce don serve à soutenir une action en particulier, à savoir

En tant que donateur, je recevrai Convergence, le magazine d'information du Secours populaire français, sauf avis contraire de ma part.

Nom   
 Prénom   
 Adresse   
 Ville   
 Code postal

Bon à retourner avec votre chèque au Secours populaire français  
9-11 rue Froissart  
75140 Paris Cedex 03

Dans le cas où les fonds collectés seraient supérieurs aux besoins, l'association se réserve le droit de les affecter à des missions qu'elle jugera prioritaires ou à des missions similaires dans d'autres pays.

Vous recevrez un reçu qui vous permettra de bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 75% du montant de votre don dans la limite de 513 euros de votre revenu imposable. Au-delà, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66% de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

## Compte d'emploi des ressources

Compte d'emploi des ressources du Secours populaire français, au 31 décembre 2009

Ce compte d'emploi des ressources présente les dépenses de l'association en 2009 et la manière dont elles sont financées par la générosité du public.

### Emplois

En 2009, 78% des ressources issues de la générosité du public sont affectées aux missions sociales puis 2,5% aux frais de recherche de fonds et 19,5% pour le fonctionnement et autres charges.

#### Missions sociales

40,3 millions d'euros

Les missions sociales correspondent aux activités menées par les structures du SPF conformément à ses statuts et contribuant directement à la mise en mouvement et à la réalisation de la solidarité en France et dans le monde. Elles concernent les différentes activités mises en œuvre par les bénévoles pour l'accueil et l'accompagnement des personnes en difficulté, pour les vacances, les Pères Noël verts, les distributions alimentaires ou vestimentaires, la Journée des oubliés des vacances, etc. La solidarité dans le monde correspond notamment à la finalisation des programmes réalisés après le tsunami de 2004, en Asie. Sur un total de 19,4 millions d'euros de générosité du public, 15,1 millions ont servi à financer les missions sociales.

#### Frais de recherche de fonds

3,8 millions d'euros

Les frais d'appel à la générosité du public sont composés des sollicitations pour les grandes campagnes du SPF, pour les legs, donations et assurances-vie, et des appels d'urgence notamment dans le journal « Convergence ». Sur 3,8 millions d'euros, un demi-million est financé par la générosité du public.

#### Frais de fonctionnement

14,6 millions d'euros

Pour permettre aux 80 000 bénévoles d'organiser des actions de solidarité, le SPF a mis en place des permanences d'accueil dans toute la France. Ces frais restent limités au regard de la solidarité mise en œuvre comme le montre la répartition de l'emploi des ressources matérielles et financières, en page 2 de ce document. Sur 14,6 millions d'euros, 3,8 millions sont financés par la générosité du public.

EMPLOIS EN EUROS	EMPLOIS 2009 (COMPTE DE RÉSULTAT)	AFFECTATION PAR EMPLOIS DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC UTILISÉES EN 2009
<b>MISSIONS SOCIALES</b>	<b>40 295 010</b>	<b>15 161 676</b>
Réalisées en France	36 548 337	13 191 426
Réalisées à l'étranger	3 746 673	1 970 250
<b>FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>3 825 619</b>	<b>482 459</b>
Frais d'appel à la générosité du public	2 070 585	248 602
Frais de recherche des autres fonds privés	1 732 813	233 857
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	22 221	
<b>FRAIS DE FONCTIONNEMENT ET AUTRES CHARGES</b>	<b>14 601 271</b>	<b>3 794 866</b>
<b>TOTAL DES EMPLOIS FINANCÉS PAR LES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC</b>		<b>19 439 001</b>
<b>TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RÉSULTAT - I</b>	<b>58 721 901</b>	
<b>DOTATIONS AUX PROVISIONS - II</b>	<b>627 958</b>	
<b>ENGAGEMENT À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES - III</b>	<b>5 744 741</b>	
<b>EXCÉDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE - IV</b>	<b>3 241 836</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL - V (I + II + III + IV)</b>	<b>68 336 436</b>	
<b>PART DES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATION BRUTES DE L'EXERCICE FINANCÉES PAR LES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC - VI</b>		
<b>NEUTRALISATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS FINANCÉES - VII</b>		
<b>TOTAL DES EMPLOIS FINANCÉS PAR LES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC - VIII</b>		<b>19 439 001</b>

#### Les engagements à réaliser sur ressources affectées

5,7 millions d'euros

Ils correspondent aux dons financiers qui n'ont pas été réalisés dans l'année et que le SPF utilisera selon les souhaits des donateurs dans le cadre de projets à l'étude ou en cours.

#### Excédent de ressources de l'exercice

3,2 millions d'euros

Le résultat de l'exercice est positif et s'inscrit dans la continuité des résultats positifs des années précédentes.

## Ressources

En 2009, 97,7% des ressources financières issues de la collecte auprès du public ont été employées dans l'année. Les ressources financières issues de la générosité du public représentent 32% des ressources financières de l'exercice 2009 inscrites au compte de résultat.

### Ressources collectées auprès du public 19,9 millions d'euros

Elles correspondent pour l'essentiel aux dons et legs. Les dons financiers ou legs sont enregistrés et suivis conformément à l'affectation indiquée par le donateur pour une action bien précise (vacances, Pères Noël verts, etc.). S'ils sont non affectés, leur utilisation est laissée au choix du SPF afin qu'il les mobilise là où les besoins sont les plus pressants pour la réalisation de ses missions sociales et couvrir ses frais de fonctionnement indispensables pour réaliser la solidarité ou pour compléter le financement d'actions de solidarité.

### Autres fonds privés 24,3 millions d'euros

Ce sont les participations obtenues auprès des entreprises (partenariat, dons financiers, mécénat...) ainsi que les recettes des initiatives ou collectes conduites par les bénévoles et le montant des participations des personnes accueillies lors de nos actions de solidarité.

### Subventions et autres concours publics 15,8 millions d'euros

Ils proviennent des différentes structures : collectivités territoriales, État, Union européenne ou organismes sociaux. Le montant total reste à un niveau qui garantit la totale indépendance de l'association mais demeure toutefois insuffisant au regard des besoins de solidarité qui existent.

### Autres produits

3,3 millions d'euros

Cette rubrique regroupe essentiellement les ventes et autres produits de gestion courante.

### Report des ressources non encore utilisées des exercices antérieurs

4,7 millions d'euros

Ce report correspond aux ressources affectées des années précédentes que le SPF a utilisées en 2009 dans le respect des souhaits émis au moment du don par le donateur.

RESSOURCES EN EUROS	RESSOURCES COLLECTÉES SUR 2009 (COMPTE DE RÉSULTAT)	SUIVI DE RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC ET UTILISÉES EN 2009
<b>REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE</b>		<b>435 327</b>
<b>PRODUITS DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>19 892 080</b>	<b>19 892 080</b>
<b>DONS ET LEGS COLLECTÉS</b>		
Dons manuels non affectés	3 769 264	3 769 264
Dons manuels affectés	9 801 680	9 801 680
Legs et autres libéralités non affectés	5 128 875	5 128 875
Legs et autres libéralités affectés	321 960	321 960
<b>AUTRES PRODUITS LIÉS À L'APPEL DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>870 301</b>	<b>870 301</b>
<b>AUTRES FONDS PRIVÉS</b>	<b>24 330 405</b>	
<b>SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	<b>15 838 856</b>	
<b>AUTRES PRODUITS</b>	<b>3 348 924</b>	
<b>TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RÉSULTAT - I</b>	<b>63 410 265</b>	
<b>REPRISE DE PROVISION - II</b>	202 327	
<b>REPORT DES RESSOURCES NON ENCORE UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS - III</b>	<b>4 723 845</b>	
<b>VARIATION DES FONDS DÉDIÉS COLLECTÉS AUPRÈS DU PUBLIC - IV</b>		<b>35 048</b>
<b>INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE - V</b>	<b>0</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL - VI</b>	<b>68 336 436</b>	<b>19 927 127</b>
<b>TOTAL DES EMPLOIS FINANCÉS PAR LES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC - VII</b>		<b>19 439 001</b>
<b>SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE</b>		<b>923 454</b>



## Une association décentralisée

Le Secours populaire rassemble 98 fédérations départementales ou professionnelles, plus de 600 comités et des antennes. Tous les deux ans, le SPF décide et vote ses orientations lors d'un congrès national qui rassemble des centaines de délégués venus de toute la France. Créé en 1945, le Secours populaire est une organisation issue de la

Résistance. Dans ses actions, il associe deux valeurs : la solidarité et la réunion de toutes les personnes de bonne volonté et de toutes opinions politiques, philosophiques ou religieuses, au service de la solidarité populaire. La structure décentralisée du Secours populaire permet à ses 80 000 collecteurs de développer les ressources de l'association.

## Bilan simplifié

au 31 décembre 2009

Le bilan est une photographie au 31 décembre de la situation patrimoniale et financière du SPF.

### Actif

#### Le actif immobilisé

comprend les immobilisations corporelles (locaux, véhicules, matériel de bureau et de manutention...). Ces investissements garantissent la réalisation des activités d'accueil et de solidarité et la pérennité du fonctionnement des structures du SPF tout en garantissant son indépendance. Les évolutions constatées au bilan correspondent à des achats ou aménagements de locaux ou à des investissements informatiques.

**Le actif circulant** reflète les placements de fonds non utilisés immédiatement. L'association gère ses placements en « bon père de famille » en respectant les règles de prudence, ils sont mobilisables à tout moment. L'essentiel de l'évolution constatée au bilan concerne le Fonds national de solidarité qui est un outil de mutualisation des placements financiers des structures de terrain du SPF.

**LA POLITIQUE DES RÉSERVES** *La politique des réserves relève d'une décision de gestion des instances locales (comités et fédérations) compte tenu de la nature décentralisée de l'association. Ces réserves ont vocation à faire face aux situations d'urgence, aux imprévus et à garantir la continuité des activités de nos permanences d'accueil et de solidarité.*

**POUR PLUS DE DÉTAILS** Les comptes 2009 du Secours populaire ont été certifiés par le commissaire aux comptes et votés en Assemblée générale, le 19 juin 2010. Ils sont disponibles sur demande auprès du Secours populaire, 9-11 rue Froissart 75140 Paris cedex 03.

### Passif

#### Les capitaux propres

progressent, notamment la ligne « report à nouveau ». Ils comprennent cette année deux subventions exceptionnelles d'investissement (3 569 760 €) pour la modernisation du dispositif d'aide alimentaire perçues fin 2009 et qui seront utilisées en 2010. Le résultat de l'exercice apparaît pour 3 241 836 €.

#### Les fonds dédiés

représentent les ressources qui n'ont pas été totalement consommées durant l'année 2009 (dons, legs, subventions et autres ressources) mais que l'association s'engage à utiliser conformément aux souhaits des donateurs.

**Les dettes** présentent les sommes qui restent dues au dernier jour de l'année et qui peuvent être réglées dès le mois de janvier suivant (dettes sociales et fiscales par exemple). Nous enregistrons une stabilisation des emprunts et dettes financières.

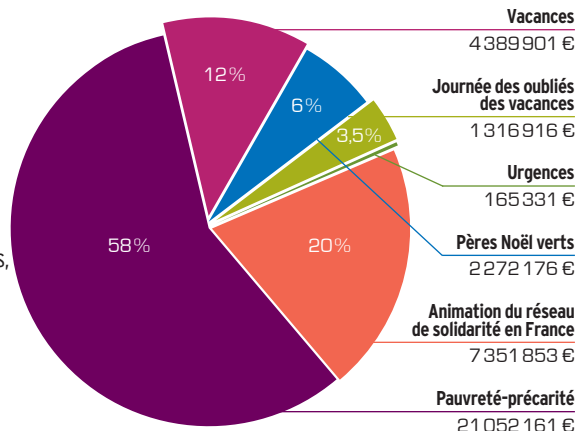
ACTIF NET EN EUROS	2009	2008
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>		
Immobilisations incorporelles	7 11 232	5 65 375
Immobilisations corporelles	25 588 798	23 250 343
Immobilisations financières	52 1 589	6 15 548
<b>TOTAL I – ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>26 821 619</b>	<b>24 431 266</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>		
Stocks d'objets divers et matériel	345 680	364 610
Autres	104 471	57 107
<b>CRÉANCES</b>		
Créances clients et comptes rattachés	2 16 853	1 84 813
Créances diverses	3 324 556	2 473 776
<b>VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT ET FONDS NATIONAL DE SOLIDARITÉ</b>	23 611 252	19 275 459
<b>DISPONIBILITÉS</b>	15 977 343	15 975 535
<b>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>	602 798	680 373
<b>PRODUITS À RECEVOIR</b>	1 136 105	894 626
<b>TOTAL II – ACTIF CIRCULANT</b>	<b>45 319 059</b>	<b>39 906 300</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II)</b>	<b>72 140 678</b>	<b>64 337 566</b>

PASSIF NET EN EUROS	2009	2008
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Fonds statutaires et réserves	19 195 375	18 683 483
Projet associatif et autres réserves	8 496 128	7 739 927
Report à nouveau	8 968 596	5 459 252
Résultat de l'exercice	3 241 836	3 829 058
Subventions d'investissement sur biens renouvelables	3 569 760	—
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	2 562 404	2 965 096
Écarts de réévaluation	176 491	176 491
<b>TOTAL I – CAPITAUX PROPRES</b>	<b>46 210 590</b>	<b>38 853 307</b>
Écritures non neutralisées		- 106 121
<b>TOTAL II – ÉCRITURES NON NEUTRALISÉES</b>		<b>- 106 121</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques	203 314	213 421
Provisions pour charges		—
<b>TOTAL III – PROVISIONS</b>	<b>203 314</b>	<b>213 421</b>
<b>FONDS DÉDIÉS</b>	9 017 527	8 017 675
<b>TOTAL IV – FONDS DÉDIÉS</b>	<b>9 017 527</b>	<b>8 017 675</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts et dettes financières	8 088 285	8 395 809
Dettes fournisseurs	2 399 287	2 876 504
Dettes fiscales et sociales	3 471 448	3 048 060
Dettes diverses	1 371 993	2 197 418
Produits constatés d'avance	437 766	296 951
<b>TOTAL V – DETTES</b>	<b>15 768 779</b>	<b>16 814 743</b>
<b>CHARGES À PAYER</b>	940 468	544 541
<b>TOTAL VI – COMPTES DE RÉGULARISATION</b>	<b>940 468</b>	<b>544 541</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>72 140 678</b>	<b>64 337 566</b>

## Solidarité en France

Répartition des budgets selon l'activité estimée en euros (36,5 millions d'euros)

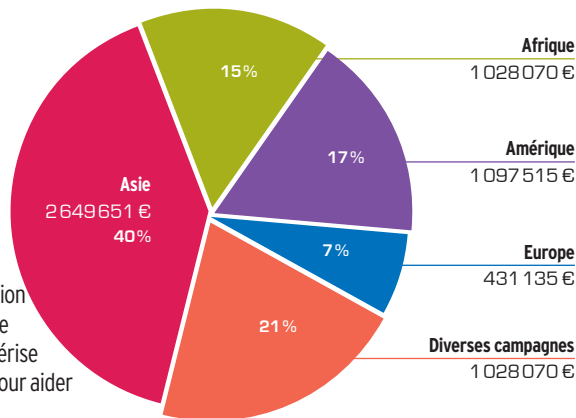
Ce graphique décline les missions sociales réalisées en France pour un montant total de 36,5 millions d'euros, en progression par rapport à 2008. La part essentielle est composée des actions de solidarité, liées à la pauvreté-précarité, effectuées dans les 1321 permanences du SPF.



## Solidarité dans le monde

Répartition des budgets par zone géographique (3,7 millions d'euros)

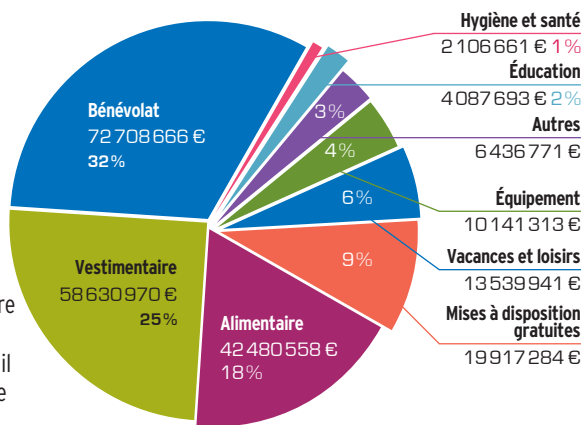
Ce graphique montre la répartition de nos actions dans les différentes régions du monde. La part importante de l'Asie correspond, cette année, à l'achèvement des projets de réhabilitation et de développement suite au tsunami de décembre 2004. L'année 2009 se caractérise également par nos différentes actions pour aider les victimes du conflit au Proche-Orient.



## Solidarité matérielle

Répartition de la solidarité matérielle estimée en euros (230 millions)

Ce graphique illustre l'importance de la valeur des dons en nature et du bénévolat qui complètent les ressources financières. La part importante du bénévolat illustre le caractère populaire de l'association. La valorisation de la solidarité matérielle résulte d'un travail de collecte de terrain que le SPF réalise depuis de nombreuses années.



## La générosité du public comme levier pour la solidarité

**L'EFFET MULTIPLICATEUR** L'effet multiplicateur correspond au rapport entre l'ensemble de nos ressources financières collectées en 2009 (63 410 265 euros) et le montant global de nos missions sociales en France et dans le monde (40 295 010 euros) augmentées du montant valorisé de la solidarité matérielle et du bénévolat (230 049 858 euros). Nous

pouvons constater que nos actions de solidarité (matérielles ou financières) sont multipliées par 4,2 : pour 10 euros reçus, le Secours populaire français réalise 42 euros de solidarité en 2009. Ce ratio illustre précisément l'importance de la mise en mouvement du bénévolat et de la complémentarité nécessaire des différentes formes de solidarité populaire.

## Renforçons nos actions



À Paris, les dons stagnent, mais le prélèvement mensuel se développe : c'est plus facile de donner 10 ou 20 euros par mois qu'une grosse somme en fin d'année.

Cette régularité offre une vision à plus long terme dans un budget prévisionnel. Dans nos permanences, nous devons faire face à une hausse de 20 % des demandes par rapport à l'année dernière. En 2009, nous fêtons le 20<sup>e</sup> anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant, mais nous aidons de plus en plus de familles en précarité dont les enfants sont plus que les autres menacés par la précarité. Nous souhaitons renforcer nos actions comme l'accompagnement scolaire. Pour diversifier l'alimentation, nous sommes obligés de proposer des fruits et légumes pour les familles et les enfants : c'est tout jeune que l'on prend ses habitudes alimentaires.

**ABDELSEM GHAZI**,  
secrétaire général du SPF de Paris

## La collecte est indispensable



À Dijon, nous organisons huit collectes par an. Nous sommes dans les grandes surfaces et les clients sont assez réceptifs. Avec ces collectes, nous récoltons le

quart de ce que nous distribuons dans nos libres-services - une moitié est constituée des produits de l'Union européenne et le dernier quart de dons ou d'achats. Des entreprises nous donnent des palettes de produits. Ce n'est pas toujours facile de tout écouler. Il y a trois ans, je me suis retrouvé avec 90 palettes de moutarde. J'ai dû appeler les autres fédérations du Secours populaire pour répartir mon stock. Aujourd'hui, ce serait plus simple. Mais quand on se retrouve avec un semi-remorque de pommes offert, par exemple, on ne peut pas discuter la quantité. Il faut pouvoir assurer la logistique.

**DANIEL CODAZZI**, secrétaire départemental du SPF de Côte-d'Or chargé de l'aide alimentaire